

ANNEXE 1 – DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 OCTOBRE 2022 AU TITRE DES AIDES POLITIQUES MEMORIELLES, subvention d'investissement accordée au Mémorial d'Alsace Moselle

TERRITOIRE	Libellé de l'opération Plan de financement Imputation budgétaire	Dépenses investissement 2022	Nature des équipements et travaux	Montant de la subvention
Ouest Alsace	Mémorial d'Alsace Moselle Subvention d'investissement 2022 <u>Montant</u> : 79,392,39 € <u>Cofinancement</u> : Subvention (Région) : 39696,15€ Subvention Com Com Vallée de la Bruche : 7939,24€ Subvention Ville de Schirmeck : 7939,24 € <u>Imputation</u> <u>budgétaire</u> : (1301) 204-2041582- 312 <u>Tranche</u> : P253O005T04	7622,22 € 3200 € 4180 € 4000 € 415,17 € 36 000 € 1425 € 480 € 1300 € 12 500 € 8270 € Total : 79 392,39 €	Vidéo protection Tables pique-nique Installation Wifi Exposition temporaire Coffre-fort pro Remplacement matériel audiovisuel PC portable+licence TPE portable Clôture Etude chauffage Renouvellement droits	24 000 € maximum

Modalités de versement :

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux et sur présentation des factures acquittées au titre de l'année 2022.